

## Ça bouge au regroupement privé!

**L'hiver fut fertile en changements et développements au sein du regroupement privé: nous avons accueilli deux nouveaux syndicats dans nos rangs, deux syndicats ont déposé leurs projets de première convention collective et plusieurs syndicats sont en négociation.**

### Conservatoire Lassalle

Le syndicat des enseignantes et enseignants du Conservatoire Lassalle a été accrédité le 27 février dernier. Fondé en 1907, l'établissement de niveau collégial, établi à Montréal, compte une vingtaine des chargés de cours et offre des programmes préuniversitaires (DEC) et techniques (AEC) axés, entre autres, sur les communications, le cinéma, la photographie et le montage vidéo. L'exécutif étant maintenant élu, les prochaines semaines seront consacrées à l'élaboration d'un premier projet de convention collective.

### Collège Marianopolis

Le 19 mars, c'était au tour des enseignants du Collège Marianopolis de Montréal de déposer une demande d'accréditation syndicale. De niveau collégial, le collège anglophone, fondé en 1908 par les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, regroupe près de 150 membres. Une première assemblée s'est tenue le 31 mars et l'assemblée de fondation devrait avoir lieu d'ici peu.

### Collège Jean de la Mennais et École Pessamit

Après plusieurs semaines de préparation, le syndicat des enseignantes et enseignants du Collège Jean de la Mennais a déposé son projet de première convention collective à l'employeur. Pour ce nouveau syndicat, cette étape marquera maintenant le début des négociations au retour du congé de Pâques.

Du côté de la communauté innue de Pessamit, les négociations ont débuté il y a quelques semaines et déjà un conciliateur a été nommé au dossier. Les négociations battent de l'aile, car l'employeur, le conseil de bande, ne respecte pas sa parole, annule des rencontres de négociation et ne semble pas montrer une grande volonté de négocier.

### Villa Maria

Les négociations se poursuivent toujours du côté des enseignants de musique et des professionnels non enseignants de l'École Villa Maria. Les négociations sont difficiles, l'employeur démontre une attitude de mépris face à ces deux groupes d'employés. Lors du Conseil fédéral du 27 mars dernier, les délégués de la FNEEQ se sont rendus à Villa Maria pour une manifestation bruyante afin d'appuyer les employés dans l'obtention de leur premier contrat de travail. D'autres séances de négociation sont prévues dans les prochaines semaines.



## Vague de syndicalisation au regroupement privé de la FNEEQ

On vient de le mentionner précédemment : au cours des dernières semaines, le regroupement privé a accueilli ses 37e et 38e syndicats, soit le personnel du Conservatoire Lassalle et celui du Collège Marianopolis, deux établissements de l'ordre collégial. Il va sans dire que la coordination du regroupement s'en réjouit, car ces nouveaux membres, en plus de « grossir la famille », confirment l'envergure de la FNEEQ dans le milieu de l'enseignement au Québec. Si l'on considère plus particulièrement le collégial, l'ajout de ces deux nouveaux membres porte désormais à neuf le nombre d'affiliés de cet ordre au regroupement privé, ce qui représente plus du tiers des vingt-cinq institutions collégiales privées subventionnées au Québec. Si l'on ajoute à ce nombre les 46 syndicats du regroupement cégep, qui représentent 85 % des enseignantes et des enseignants de la province, et les membres des syndicats d'une douzaine d'universités, il est plus vrai que jamais d'affirmer que la FNEEQ est l'organisation syndicale qui est la plus représentative de l'enseignement supérieur.

En considérant les récents ajouts à la liste des collèges privés de la FNEEQ, on peut parler sans se tromper d'une nouvelle vague d'adhésions. Ainsi, au cours du présent mandat, qui a débuté en juin 2012, six nouvelles unités se sont jointes au regroupement, soit le syndicat des écoles de Pessamit, du Collège Laurier, le personnel non enseignant de l'École Villa Maria, les enseignantes et les enseignants du Collège Jean de la Mennais ainsi que celles et ceux du Conservatoire Lassalle et du Collège Marianopolis. En somme, on a vu apparaître beaucoup de nouveaux visages au cours de ces deux dernières années! L'historique de la syndicalisation du regroupement privé à la FNEEQ permet de mesurer l'importance de cette vague. Le tableau suivant montre le nombre de collèges privés qui se sont ajoutés décennie par décennie. Mentionnons que les tout premiers membres sont arrivés au début des années 1970, il s'agit du Collège François-de-Laval et de l'Externat Saint-Jean-Eudes de la région de Québec ainsi que le Collège Saint-Sacrement de Terrebonne.

Compte tenu du fait que la décennie 2010 n'a pas encore atteint la demie de son parcours, on peut constater une forte tendance à la hausse de la syndicalisation à la FNEEQ. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette croissance : précarité de l'emploi dans les collèges privés, gestion administrative plus rigide, volonté d'améliorer ses conditions de travail, etc. Chose certaine, l'équipe du regroupement privé multiplie les efforts pour fournir à tous ses membres des services de grande qualité et un réseau de solidarité toujours plus fort et plus pertinent. C'est pourquoi certains affirment que le privé constitue la force montante de la FNEEQ!

Décennie	Nouveaux syndicats
1970	13
1980	2
1990	8
2000	6
2010	9

## Cours d'histoire au primaire, au secondaire et au collégial Où allons-nous?

Depuis un certain temps, les dirigeants gouvernementaux manifestent un intérêt aussi particulier que soudain à l'égard de l'enseignement de l'histoire. On n'a qu'à penser à l'insistance de la part du premier ministre Harper à célébrer le centenaire des batailles de l'année 1812 ou à sa tentative avortée de créer un comité parlementaire à Ottawa pour analyser les cours d'histoire offerts dans les provinces. Plus près de nous, les ministres Duchesne et Malavoy ont annoncé, en août 2013, des changements aux programmes d'études du primaire, du secondaire et du collégial pour répondre à l'insatisfaction du public à l'égard de l'enseignement de cette discipline et à la nécessité de renforcer l'identité des étudiantes et des étudiants au Québec.

Les deux ministères ont entrepris des démarches parallèles pour mettre en œuvre cette réforme. Au secondaire, la FNEEQ a participé, avec l'aide des syndicats du regroupement privé, à la consultation du MELS qui a abouti au rapport « Le sens de l'histoire », rédigé par Jacques Beauchemin et Nadia Fahmy-Eid. Les modifications suggérées par les deux experts au programme de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire (chronologie étalée sur les deux ans, introduction d'une trame nationale, socle de connaissances communes, renforcement de la formation des maîtres) ont été bien accueillies par les enseignants du regroupement. Il est prévu que le nouveau cours d'histoire au secondaire sera graduellement implanté de manière expérimentale en 3<sup>e</sup> secondaire puis en 4<sup>e</sup> secondaire dès les deux prochaines rentrées scolaires.

Quant à l'ordre collégial, la fédération a pris position cet hiver, tant dans le regroupement privé que dans le regroupement cégep, pour un moratoire de l'introduction d'un nouveau cours d'histoire en formation générale commune. Trois éléments justifient ce moratoire : une évaluation des effets de la réforme du programme d'histoire du Québec et du Canada au secondaire, une consultation élargie sur les composantes de la formation générale commune, obligatoire et complémentaire de même qu'une analyse d'impacts sur l'emploi. Les modifications proposées au Règlement sur le régime des études collégiales dépassent le débat sur la place de l'histoire du Québec dans le cursus scolaire. Elles impliquent des changements majeurs de la formation collégiale.

L'élection récente du gouvernement libéral aura possiblement un impact sur ces changements. Les écoles pilotes au secondaire auront-elles le feu vert pour l'implantation du nouveau programme ? Le réseau collégial aura-t-il l'obligation de modifier à toute vitesse ses grilles de cours pour l'automne prochain? Ces questions restent en suspens jusqu'à la désignation des prochaines personnes qui occuperont le poste de ministres du MELS et du MESRST.

Des rabais exclusifs :  
c'est réglé.

10%

Jusqu'à

360\$

DE RABAIS EXCLUSIF  
sur vos assurances auto,  
habitation et véhicules de loisirs

DE RÉDUCTION  
en regroupant vos nouvelles assurances auto,  
habitation et véhicules de loisirs chez nous<sup>1</sup>

Obtenez une soumission  
1 866 551-2643  
lacapitale.com/fneeq

fneeq  
CSN

La Capitale  
Assurances générales